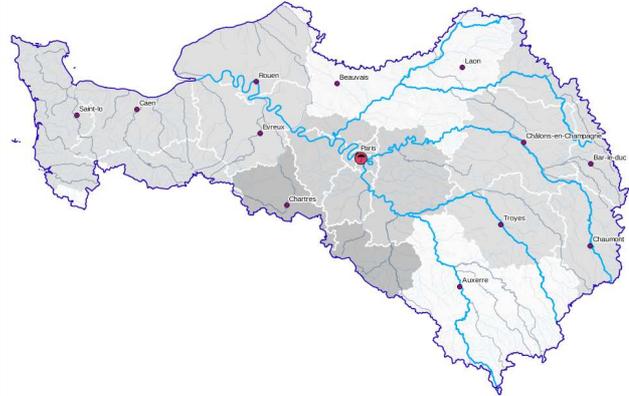


## Projet n°8 – Création et développement d'un centre de ressources sur les inondations du bassin amont de la Seine : EpiSeine.fr

<b>Porteur maître d'ouvrage</b> EPTB Seine Grands Lacs	
<b>Autres financeurs</b> Etat (FPRNM)	
<b>Localisation</b> Ile-de-France puis périmètre de reconnaissance de l'EPTB Seine Grands Lacs	
<b>Action</b> 2-Inondation	
<b>Typologie</b> Études	<b>Population bénéficiaire</b> 5 000 000 habitants



### Aspects financiers

	Période	Montant opération éligible	Montant subvention FEDER	Taux FEDER
Montant demandé	2016-2018	234 000 € TTC	117 000 €	50,00%

### Livrables

Site internet EpiSeine.fr

### Contexte – Objectif du projet

Cette opération vise à créer et développer un outil de coopération multi-partenaires qui facilite et améliore la prise en compte du risque inondation au sein du territoire francilien.

Ce centre de ressources visera plus particulièrement à :

- ✓ créer, diffuser et mutualiser des données, des retours d'expériences, des actions, des méthodes et des outils opérationnels liés à la gestion du risque inondation par débordement de la Seine et la Marne en Ile-de-France ;
- ✓ élargir le réseau des acteurs et des partenaires associés à ces sujets ;
- ✓ faire évoluer les pratiques, renforcer les savoirs et les compétences ;
- ✓ faciliter la collaboration des acteurs et la mise en œuvre de projets opérationnels.

Il sera notamment alimenté par l'ensemble des outils, études et actions mis en œuvre dans le cadre du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes et constitue une mise en œuvre de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) de la métropole francilienne.

Bien qu'accessible au grand public, cet outil sera prioritairement destiné aux collectivités, entreprises et organismes professionnels, associations, établissements d'enseignement et personnes physiques ayant une expérience ou une capacité d'expertise significative sur la thématique de la gestion des risques d'inondation.

En 2017, les cibles prioritaires seront les acteurs institutionnels et notamment la sphère publique ; en 2018, les entreprises et les associations.

Cette plate-forme sera conçue de manière à pouvoir être élargie géographiquement à l'ensemble du périmètre de reconnaissance de l'EPTB et à d'autres thématiques (ie l'étiage).

